



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
de l'Association Nationale des Retraités de la Police
(A.N.R.P.)**

Jeudi 30 mai 2024 - Strasbourg

Le jeudi 30 mai 2024, à 10h04, les membres de l'Association Nationale des Retraités de la Police se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président national, à l'Hôtel Hilton, Salon Contades, 1 avenue Herrenscheidt, 67000 Strasbourg.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Etaient présents :

Les membres du Conseil d'Administration :

BENITEZ Pascal
BERGA Michel
DAHLEM Roland
DECHASSAT Daniel
FIGUEREDO Jean
GASSERT Jacques
IMHOFF Bernard
LEHMANN Daniel
LUTZ Albert
MANTE Jean-Claude
MONTROYA Francis
NAHON Roger
NOIRIEL Christian
STRAVOPODIS Marc

Les administrateurs excusés (avec remise d'un pouvoir)

BRUNO Michel
GROUBER Michel
HALLARD Michel
HURTEAUX Alexandre

Les membres de la Commission de Contrôle Financier (sans droit de vote)

DUBOIS Jean
SIMON Marie-Dominique

Les membres actifs :

BACHER Etienne
BARDIN Serge
BONZOM Claudine
FREMINET Gérard
GONZALEZ Jean-Michel

Les membres actifs excusés (avec remise d'un pouvoir) :

BABANDO Roger
BAILLET Christian
BERTRAND Madeleine
BETTON Cyrille
BEVILACQUA Maria
BOUTELOUP Jean
BREARD Michel
BUIS Pierre
COUDERT Guy

COUTANT Thierry
DEFOSSEZ-MARET Henri
DREUX Chantal
DREXLER André
GAUDIOT Gérard
GOUZIN-SEURIN Michel
LAMIA Léonard
LAUTH Colette
MEILLON Pierre
MICHAUD Lionel
PECOUL Michel
PEDROTTI Maurice
POMMERIE Bernard
POPOFF Serge
REICHHARDT François
RIVOIRE Joël
RUIZ Jacques
SANTAMARIA Claudine
TIPHAIGNE Marie-Louise
TOUGERON Eliane

Les membres cooptés (sans droit de vote) : Par décision du Bureau national
DOS SANTOS Jacques

1) Propos d'ouverture et désignation du Président et secrétaire de séance.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Marc STRAVOPODIS, Président national de l'association. Il était assisté d'une Secrétaire de séance, Madame Gaëlle PASSERIEUX, responsable administrative et comptable de l'association.

Le Quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 10h04 et propose un Président de séance et une Secrétaire de séance, **cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

Il remercie l'ensemble des participants pour leur présence, après un mot de bienvenue l'ordre du jour est rappelé :

- 1) Propos d'ouverture et désignation du Président et Secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal antérieur du 8 juin 2023
- 3) Rapport moral et d'activités, Rapports sur les œuvres sociales, l'organisation, la presse et la communication par le Bureau National
- 4) Rapport du Trésorier par Christian NOIRIEL
- 5) Rapport d'information de la CCF par Jean DUBOIS et Marie-Dominique SIMON
- 6) Débat, et vote sur les rapports
- 7) Approbation des comptes (exercice 2023) et Fixation du montant de la cotisation ANRP 2025
- 8) Election de nouveaux administrateurs
- 9) Questions diverses

Le Président précise que l'ensemble des documents nécessaires à la préparation de l'AGO ont été mis à disposition sur le site de l'ANRP www.anrp.fr dans l'espace membre / rubrique « Documents utiles ». Ces documents figurent en annexe du présent procès-verbal (PV du 8 juin 2023).

Le Président met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- La feuille de présence certifiée exacte
- Les pouvoirs des personnes représentées

- Les procès-verbaux des dernières AGE et AGO
- Les comptes de l'exercice 2023
- Les rapports et annexes de l'exercice 2023

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il excuse les administrateurs absents Messieurs BRUNO, GROUBER, HALLARD, HURTEAUX et salue les membres actifs présents Madame BONZOM, et Messieurs BACHER, BARDIN, DOS SANTOS, FREMINET et GONZALEZ.

Le Président aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

2) Approbation du procès-verbal antérieur du 8 juin 2023.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 8 juin 2023 à l'Hôtel Crystal, Salle Crystal, 41-43 avenue de la gare, 67150 Erstein, a été diffusé aux participants par mail et via le site de l'ANRP. Il est approuvé à l'unanimité.

3) Rapport moral et d'activités, Rapports sur les œuvres sociales, l'organisation, la presse et la communication

Le Président présente un bilan des activités, des œuvres sociales, de l'organisation, de la presse et de la communication.

Il commence par faire un point sur les dossiers en cours :

Vente du Centre Georges Brunelin St-Laurent-de-Neste : le site de St Laurent de Neste est un vrai problème pour l'association, difficulté pour trouver un acheteur même à l'euro symbolique. Le Président est en contact régulier avec la mairie qui n'a pas les moyens d'acquérir le site (taxes foncières, entretien..), et n'a pas de projet défini pour le site. Les bâtiments se détériorent et ne sont plus en sécurité (infiltration d'eau, toiture à refaire). Les voisins du site se plaignent du manque d'entretien du terrain, et se plaignent de la présence d'animaux sauvages, ou chats.

Le coût annuel du Centre Georges Brunelin est d'environ 30 000 EUR (taxes foncières et débroussaillage du terrain), la démolition des bâtiments représenterait un coût trop important (plus de 200 000 EUR).

Le Bureau national va se réunir prochainement pour trouver une solution.

Locaux parisiens : les travaux de rénovation des appartements sont terminés. L'ANRP dispose de 3 logements au 26 rue Sainte-Félicité (1 appartement au RDC où sont installés les bureaux de l'association et deux appartements au 2^e étage (un de 60 m² et un de 80 m²). Ces deux appartements ont été loués par l'intermédiaire du bureau des logements de la Préfecture de Police au prix de 1600 EUR et 2300 EUR, ce qui représentera une recette brut supplémentaire annuelle de 46 300 EUR. Les loyers sont garantis par la Fondation Louis Lepine qui est caution solidaire de ces appartements.

Œuvres sociales : Le Président détaille ensuite la partie œuvres sociales et indique qu'en 2023 8 familles ont pu bénéficier du Secours Décès et indique que 2976 bons de soutien ont été vendus au profit de la Caisse de Solidarité et ont permis d'offrir lors de la dernière Tombola : 3 séjours d'une semaine dans un centre de la Fondation Jean Moulin, 1 tablette tactile, 5 chèques multi-enseignes d'une valeur de 50 EUR, 1 abonnement à une revue papier, et 2 livres offerts par l'auteur Eric Dupuis.

Concernant la Presse et la Communication de l'association :

La revue Informations Police a été diffusée chaque trimestre à 4200 exemplaires auprès de nos adhérents, commissariats de police, compagnies de CRS, antennes de police municipale et partenaires.

La lettre d'information des retraités du Ministère de l'intérieur « Actu'Retraite » a cette année encore, publié un article sur l'A.N.R.P.

Le site, le blog et les réseaux sociaux de l'A.N.R.P. continue à donner de la visibilité à l'association, et permettent d'obtenir quelques nouveaux adhérents et de se faire connaître auprès d'autres associations et institutions.

Sur les réseaux sociaux la page LinkedIn de l'ANRP compte 444 abonnés auxquels s'ajoutent 922 personnes abonnées à la page professionnelle de Gaëlle PASSERIEUX. 13 communiqués de presse ont été diffusés sur les réseaux, site et blog.

L'ANRP a organisé plusieurs évènements : le 06/01/2023 la galette des rois (Section Grand Est), le 25/11/2023 le repas annuel de la PJ de Strasbourg qui sera organisé cette année le 23 novembre 2024, le 06/01/2024 la visite du Musée de la Préfecture de Police suivi d'un déjeuner (Section Paris / IDF), le 28/03/2024 une visite du Musée de l'Amicale Police et Patrimoine suivi d'un goûter.

L'A.N.R.P. a également été invitée à participer à plusieurs manifestations : le 12/10/2023 à la Cérémonie de prise de commandement à la CRS n°17 à Bergerac, le 09/11/2023 à la Cérémonie en l'honneur de St Martin (invitation de Police et Humanisme), le 21/11/2023 à la Cérémonie de prise de commandement à la CRS n°37 à Strasbourg, le 27/11/2023 Invitation à l'exposition éphémère sur le patrimoine organisée par l'Association Fraternité Police (Président Quentin GOURDIN), Orphéopolis a convié l'ANRP a participé à sa soirée de Gala le 17/06/2024.

Le 30/01/2024 durant la réunion du BN : l'éditrice et la journaliste Miss Konfidentielle a interviewé Pascal BENITEZ et l'article a été publié sur son média en ligne. Etaient présents également les représentants de l'Amicale de la Police Nationale venus signer un partenariat, ainsi que le président fondateur de l'épicerie solidaire FEMAPE-I partenaire de l'APN.

Le 30/10/2023 Pascal BENITEZ a rencontré le commissaire général Stéphane FOLCHER commandant des réserves de la PN et le 20/02/2024 Le Président et le Chargé de communication ont rencontré la Directrice Centrale des CRS Pascale DUBOIS et le commandant divisionnaire fonctionnel honoraire Bruno RENNESSON.

Concernant les partenariats, le Président détaille la liste des partenaires de l'association : MMJ, APN, APP, Fondation Jean Moulin (Tombola), et les partenaires voyages (AZUREVA, MILEADE, PARTIR VISITEURS, VACANCES POUR TOUS, VACANCES PASSION)

Il indique qu'il a rencontré les membres de l'UNRP à leur demande, qui souhaiterait créer un pôle de défense des retraités de la police en collaboration avec l'AGRPN et l'ANRP, un nouveau rendez-vous est prévu pour discuter du projet.

4) Rapport financier du Trésorier national

Le Président donne la parole au Trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice 2023.

Il présente le bilan pour l'exercice 2022

Total du Bilan :	1 071 262 EUR
Produits d'exploitation :	65 450 EUR
Résultat net :	- 159 561 EUR

Il résume les faits marquants de l'année en détaillant l'ensemble des recettes et des dépenses, les biens immobiliers et fait un point sur la trésorerie de l'association. Il précise que les recettes ont subi une chute moins importante en 2023 soit 8 % contre 10 % ces dernières années, les principaux postes des charges sont les frais de personnel et la confection et diffusion de la revue, auxquels s'ajoutent des charges incompressibles : la

taxe foncière de l'ancien centre de vacances de St-Laurent-de-Neste et les dépenses de fonctionnement des bureaux parisiens.

Il présente ensuite les recettes et dépenses effectuées sur le compte de solidarité pour venir en aide aux adhérents et à leur famille ou pour leur offrir des cadeaux dans le cadre de la Tombola ou des fêtes de fin d'année.

Il indique que des travaux ont été poursuivis au siège parisien de l'A.N.R.P. pour transformer et mettre aux normes les deux logements du 2^e étage en vue de locations futures. Ces dépenses sont un investissement qui permettra d'encaisser quelques recettes supplémentaires provenant des loyers.

Compte tenu de la situation financière de l'association, il conclut en indiquant qu'il faudra décider dans 2 ou 3 ans des mesures à prendre pour assurer la poursuite de ses activités.

Il termine en adressant un hommage appuyé au Président et aux membres du Bureau National pour leur dynamisme et leur travail, et remercie également les secrétaires pour leur compétence et leur grande disponibilité.

5) Rapport d'information de la C.C.F.

Le Président donne la parole aux membres de la Commission de Contrôle Financier.

Monsieur DUBOIS rappelle le rôle de la Commission de Contrôle Financier mandatés lors de l'AGO du 8 juin 2023 et précise qu'à la demande de la C.C.F., la vérification des comptes s'est déroulée en distanciel : tous les documents ou renseignements nécessaires pour mener à bien leur mission ont été transmis par mail. Il félicite la société Grégoire et Associés pour la tenue de la comptabilité et remercie Mme PASSERIEUX pour sa diligence à remettre les documents sollicités et pour les réponses apportées.

Il certifie que les comptes annuels de l'A.N.R.P. sont, au regard des règles et principes comptables en vigueur, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2023.

Il conclut en soulignant le dévouement du Président et des membres du Bureau, pour la motivation et la rigueur qu'ils manifestent dans la gestion de l'A.N.R.P.

Les membres de la C.C.F. attestent, une fois encore la sincérité et la fidélité des comptes présentés et appellent l'assemblée à délivrer quitus au bureau sortant, sans la moindre réserve, pour les comptes de l'exercice 2023.

L'assemblée générale, après la lecture du rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice 2023, approuve dans toutes ses parties ledit rapport.

6) Débat et vote sur les rapports

L'assemblée donne quitus au bureau sortant pour sa gestion de 2023, à l'unanimité.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

7) Approbation des comptes (exercice 2023) et Fixation du montant de la cotisation ANRP 2025

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

Conformément aux statuts, le Président propose de ne pas changer le taux de la cotisation annuel est de fixer le taux de la cotisation 2025 à 45 euros et 25 euros pour les veuves et les veufs :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Suspension de séance à 12h00

Reprise de séance à 14h30

8) Election de nouveaux administrateurs :

Le Président informe l'assemblée que

Monsieur FREMINET a souhaité quitter le Bureau national et le Conseil d'administration et le remercie vivement pour son implication et le travail accompli au sein du BN,

Monsieur BENITEZ quitte son poste de Chargé de communication et Membre du BN pour raison professionnelle, et souligne qu'il a été un leader inspirant qui a donné un nouveau souffle à l'ANRP.

Il propose la candidature de 3 nouveaux administrateurs et leur demande de présenter oralement leur parcours et leur candidature.

L'assemblée approuve ces candidatures

Madame Claudine BONZOM
Monsieur Jacques DOS SANTOS
Monsieur Jean-Michel GONZALEZ

Sont élus à l'unanimité membres du Conseil d'Administration.

Il informe l'assemblée que le Bureau National souhaite coopter ces nouveaux administrateurs au poste de membres du Bureau National.

L'assemblée approuve cette décision

Madame Claudine BONZOM
Monsieur Jacques DOS SANTOS
Monsieur Jean-Michel GONZALEZ

Sont élus à l'unanimité membres du Bureau National.

9) Questions et suggestions diverses :

Il serait intéressant d'avoir une réflexion collective pour équilibrer le budget de l'association :

Idées pour augmenter les recettes :

Augmenter la cotisation ou proposer également un 2^{ème} niveau de cotisation « cotisation recommandée tarif à définir » en expliquant pourquoi aux adhérents (réflexion qui sera

abordée en BN) , ouvrir la vente des bons de soutien à des personnes non adhérentes de l'association, vente des biens immobiliers, augmenter le nombre d'adhérent (recrutement de membres amis en gardant un noyau de retraités et actifs de la police, vraie piste à condition de leur proposer quelque chose, communiquer sur les legs et donations.

Idées pour réduire les dépenses :

Revue : appel à concurrence et demande de devis, insertion de publicité, réduction des coûts (nombre d'exemplaires imprimés, qualité du papier, fréquence de parution..), organisation AG et CA (réflexion sur un mode d'organisation différente).

Où en est le dossier de rescrit fiscal : suite au recours déposé, le 16 avril 2024, l'ANRP a été reconnue d'intérêt général par le Tribunal administratif de Paris. Contacter l'avocat Maître FRITSCH pour savoir si l'Etat a bien versé à notre association la somme de 1500 EUR suite à la décision rendu le 30/10/2023 au titre des dispositions de l'article L.761-1 du code de justice administrative (dossier suivi par C. NOIRIEL).

Comment donner plus de visibilité à l'association : organisation de débat et tables rondes sur des sujets de société (sur le modèle de la table ronde Police /Justice qui devait être organisée cette année par Miss Konfidentielle), dîner/débat en local avec une participation financière des inscrits, Quoi d'autre ? Proposition de table ronde Police / Justice

Cellule d'écoute : faire connaître la cellule en communiquant sur les réseaux sociaux, site, brochure, proposer à Michel BRUNO et Michel GROUBER de participer en apportant leurs expertises en psychologie et protection des majeurs.

Aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Strasbourg, le 30 mai 2024

Le Président de séance

La Secrétaire de séance



Marc STRAVOPODIS
Président National

Gaëlle PASSERIEUX
Responsable administrative
et Comptable

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 30 mai 2024
Strasbourg

ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE
26 rue Sainte-Félicité
75015 PARIS